

	Séance du Conseil général du 25 mars 2010	56
<p>1. Appel</p> <p>2. Procès-verbal</p> <p>3. Asco VaBaNo</p> <p>4. Projet Eoliennes</p> <p>5. Communications de la Municipalité</p>	<p>Le président, Jean Hauner, ouvre la séance à 20h00, en souhaitant la bienvenue à tous.</p> <p>Ordre du jour :</p> <p>I. Appel nominatif et assermentation</p> <p>II. Lecture et adoption du PV du 10.12.2009</p> <p>III. Délégués pour le Conseil à l'AscoVaBaNo.</p> <p>IV. Présentation du projet Eoliennes</p> <p>V. Communication de la Municipalité</p> <p>VI. Propositions individuelles et divers</p> <p>Appel nominal. 16 personnes sont présentes. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer. L'ordre du jour est admis sans modification. Il n'y a pas d'assermentation ce soir.</p> <p>• Adoption du procès verbal du 10.1.2009 : Aucune modification requise. Le procès verbal est admis à l'unanimité.</p> <p>• Délégués pour le conseil à l'AscoVaBaNo :</p> <p>• En application du chapitre II, article 7b. des statuts de l'AscoVaBaNo,, le président a trouvé 2 volontaires pour représenter Premer au sein du conseil intercommunal, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • François Puga, membre • Anne Pythoud, suppléante. <p>Ces personnes fonctionnent jusqu'à la fin de la législature. Y a-t-il des oppositions, si non, le président prie l'assemblée de remercier ces 2 personnes d'avoir accepté cette charge par des applaudissements.</p> <p>Présentation du projet Eoliennes :</p> <p>Le président donne la parole à M. Stéphane Constantini, syndic de Vallorbe et aux différents intervenants qui font un tour d'horizon et présentent le projet Eoliennes.</p> <p>• Communications de la Municipalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M.-L. Poget : donne un complément d'information concernant la facture sociale. • P.h. Maillard : au sujet des installations des conduites d'eau, il aura lieu de racheter rapidement de nouvelles commandes, ceci fera l'objet d'un préavis pour une prochaine assemblée. • V. Graber : Concernant les Auges ; Madame Annette Ferri a été choisie comme nouvelle tenancière, ouverture prévue le 15 avril. • Le Syndic : la cloche va être réparée prochainement. • Village tagué : on fait appel à la population pour repérer les tagueurs. 	

6. Proposition individuelle et divers	<ul style="list-style-type: none">• Battoir : il y a une offre sérieuse, mais le délai pour les futurs éventuels est au 15 avril.• F. Chauvie : précise que le retard pour les travaux de rénovation de la cloche est dû à un manque de temps de l'entreprise en charge de ce travail. <p>Propositions individuelles et divers</p> <ul style="list-style-type: none">➤ V Huber : remercie la personne qui a enlevé le sapin.➤ A. Panchaud : les chiens doivent être tenus en laisse mais qu'en est-il des ânes ?➤ La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance, il est 22h35.	57
---------------------------------------	--	----

--	--	--